

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?**  
**Atelier citoyen SETE**  
**15 février 2018**

**Synthèse**

15 participants.

**Garante :** Cécile Chery.

**Quels enjeux prioritaires ?**

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 14 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 16 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 5 gommettes
- Érosion et Changement climatique 13 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 0 gomme
- pas de suggestion complémentaire

**Résultats du WORLD CAFE concernant les 3 enjeux prioritaires**

**BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE**

<b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b>
Il conditionne les suivants il rend énormément de services il faut transmettre aux générations futures ces « cadeaux de la nature » il est important de conserver l'attractivité des paysages c'est d'autant plus important que les pressions sont importantes cet enjeu ne doit pas être un but en soi, isolé des autres enjeux ; veiller à respecter les équilibres
<u>Sujet de débat</u> : certains pensent qu'il ne s'agit pas de préserver pour préserver mais de préserver la nature pour préserver l'homme et ses enfants D'autres prônent la préservation de la biodiversité en tant que telle
<b><i>Quelles synergies/opportunités, difficultés/conflits ?</i></b>
La Méditerranée est une mer fermée plus sensible aux aléas naturels et perturbations Une multitude d'activités et pas seulement économiques y co-existent Elle subit une pression forte venant du bassin versant (continuité terre-mer) ; État écologique de la terre et état écologique de la mer sont liés Face aux pressions, la loi littoral est-elle suffisante : quid du bassin versant en amont ? Quelle solidarité possible sur ce sujet entre pays méditerranéens ?
Sensibilisation de la population (pollutions déchets) Solidarité entre pays méditerranéens
<b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030?</i></b>
Mettre l'accent sur les activités humaines en amont et les pollutions provenant des bassins versants Prendre en considération les effets des activités sur la mer et les liens terre-mer et développer la connaissance sur ces sujets Partager et transmettre les informations, les bonnes pratiques pour induire des changements de comportements Proposer des lieux de dialogue et de rencontres réguliers localement (ex/ parc marin, aires marines protégées...)

<p>Augmenter le nombre d'aires marines protégées  Accompagner les pêcheurs vers des activités bio-écologiques  Développer les mouillages écologiques  Renforcer l'attractivité de l'arrière-pays dans une logique de ré-équilibre par rapport à la côte</p>
<p>Une autorité internationale pour l'ensemble du bassin méditerranéen et un dispositif de coopération avec des états des lieux rigoureux et des objectifs</p>

## UNE ECONOMIE LITTORALE ET MARITIME DIVERSIFIEE

<p><b><i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i></b></p>
<p>Il concerne de nombreux emplois locaux : tourisme, petites métiers et emplois en haute-mer, pêche côtière, aquaculture...  ainsi que des activités de transport de marchandises, de logistique et de distribution</p>
<p>Economie en lien avec bon état écologique des milieux naturels  Enjeu de l'attractivité du territoire/ tourisme</p>
<p>Une économie porteuse en termes de recherche et d'innovation</p>
<p><b><i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?</i></b></p>
<p>Nécessité d'assurer le lien ressources/ activité pour la durabilité de la pêche et sa pérennité  Forte pression sur la ressource halieutique</p>
<p>Conflits d'usage entre l'éolien et le tourisme, l'éolien et la pêche, l'éolien et le trafic maritime  Opportunité de l'éolien : effet « récif » pour le renouvellement des ressources marines qui peut à terme bénéficier à la pêche.  L'éolien une opportunité sous conditions ( différents impacts, localisation..)</p>
<p>Risque de « mitage » et « morcellement » de l'espace marin si l'on développe différentes activités spécifiques et perte de l'usage partagé de différentes activités</p>
<p>Énergies marines renouvelables c'est aussi l'opportunité de développer et d'optimiser/adapter ( transition énergétique) les infrastructures portuaires</p>
<p><b><i>Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?</i></b></p>
<p>Accompagner la mutation technique et technologique des petits métiers  Mettre en place des règlements sectoriels pour permettre la coexistence des activités sur la mer  Localiser des couloirs de navigation pour les gros bateaux  Diversifier les activités portuaires pour tenir compte de la saisonnalité dans les ports de plaisance  Réfléchir à un urbanisme autrement</p>
<p>Développer les instances de dialogue entre acteurs professionnels pour mieux se comprendre, se connaître, éviter la saturation par l'une des activités maritimes au détriment de l'autre et mieux cohabiter  Évaluer les impacts économiques et écologiques (en termes de capacité de charge sur les écosystèmes pour les différentes activités nautiques, subaquatique, de renouvellement des stocks pour la pêche...)  En tenir compte dans la gestion intégrée des activités maritimes</p>
<p>L'État devrait plus s'impliquer au-delà des choix de principe  L'État devrait être acteur des synergies à mettre en œuvre  L'implication de l'État est aussi importante car il faut aussi poursuivre la recherche et développement : énergies marines renouvelables au-delà de l'éolien, plusieurs autres technologies restent à développer</p>

## EROSION ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

### ***Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :***

L'urgence est connue; le changement climatique a d'ores et déjà des effets visibles et concrets : ruissellement, inondations, pollutions, acidification, salinisation des nappes d'eau littorales  
Des exemples concrets locaux : Impact sur l'économie et la conchyliculture de l'Etang de Thau, submersion à Montpellier, ligne SNCF à moins 2 mètres sous le niveau de la mer, recul des petits travers...

Toute l'économie littorale, et notamment le tourisme, est dépendante des ressources menacées par le changement climatique ( approvisionnement en eau potable, ressources du terroir : huîtres...)  
Enjeu patrimonial et économique élevé : espaces côtiers, habitat, biens économiques et infrastructures menacés par la submersion, l'érosion côtière et la hausse du niveau de la mer

La Méditerranée est une mer plus menacée car fermée, des voisins  
Cela va coûter plus cher de ne rien faire aujourd'hui

### ***Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?***

Risque pour économie : que se passe-t-il sur l'étang de Thau avec une hausse de +2 degrés de la température de l'eau ?

Déséquilibre entre croissance démographique et offre capacitaire des milieux naturels et littoraux en baisse

la salinisation des nappes souterraines littorales, liée à la hausse du niveau de la mer, pose le problème de l'alimentation en eau des populations

L'érosion côtière et un problème moins médiatisé qu'en atlantique : est-il moins important quantitativement ?

La mission Racine a engendré, via la création des stations balnéaires portuaires une forte urbanisation qui se traduit aussi par une forte saisonnalité : densité de population et disponibilité en eau potable pourraient poser problème

Les flux et reflux touristiques posent des problèmes par rapport à la capacité d'accueil des territoires littoraux et les équipements sanitaires ad hoc

### ***Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?***

Approfondir la connaissance sur l'érosion (y compris sous-marine), les impacts du changement climatique et diffuser davantage/ les informations, notamment celles relatives aux dangers imminents

Faire prendre des décisions d'adaptation (long terme...) aux décideurs politiques (...à court terme)

Développer la coopération et les échanges d'expériences entre communes et entre départements

Développer les expérimentations et susciter les innovations

Mobiliser les outils SIG et d'information comme le Géoportail

Mettre en œuvre un suivi cadastral des évolutions surfaciques

Sujet de débat : mécanismes de financement des délocalisations habitats et activités, l'État doit-il ou pas indemniser ? dans quels cas ?

Suggestion d'achats publics, par l'État ou la Région, des terres sous le niveau de la mer pour les rendre à la nature (peu coûteux, permet de restaurer certains services écologiques, aménagement et occupations des terrains adaptable au fil du temps...)

Urgence à aménager tout de suite : reculer, concentrer plutôt qu'étaler, faire intervenir le CELRL pour récupérer les espaces naturels

Faire respecter la loi littoral et la préservation littorale : danger de « cabanisation » accru si la loi littoral est changée  
Laisser la nature reprendre sa place ( faire reculer route, plage, urbanisation) face à la montée des eaux

## Résultats de la discussion sur la vision

L'analyse quantitative aux réponses montre que tout le monde adhère totalement ou partiellement à la vision proposée (aucun post-it sur les rubriques de non adhésion partielle ou complète) essentiellement car :

.. comment ne pas adhérer à une vision aussi formidable, aussi intégrée et aussi ambitieuse ? À laquelle on a un peu de mal à croire « ce serait trop beau ».

**Les points d'adhésion forts** sont : la préservation de la biodiversité, la vision intégrée des différentes activités, l'équilibre entre activités et ressource, une vision globale durable, les activités existantes consolidées et préservées dans la durée, l'intérêt des générations futures est pris en compte, ne fige pas les territoires (adaptables, résilients), propose innovation recherche sur l'économie maritime.

**Cependant la vision n'évoque pas deux enjeux prioritaires exposés dans les préalables :**

**-la valorisation du patrimoine culturel**

**- les enjeux de défense et sécurité** : sont-ils assurés dans l'avenir ?

**et l'urgence à agir** notamment sur le **plan de l'adaptation au changement climatique** n'y est pas intégrée.

et semble **désincarnée et un peu utopiste**.

Pour atteindre cette vision intégrée, qui suppose les problèmes résolus :

La concertation à tous les niveaux est au coeur des processus de décisions : quels sont les **mécanismes et moteurs de la résolution des conflits** que les acteurs publics vont mettre en œuvre ? Quelle concertation sera proposée pour résoudre les conflits ? Via quelles instances ?

2030 est une échéance trop lointaine au regard des enjeux ! Il y a urgence à **prendre et annoncer des décisions de retraits du littoral et discuter les mesures d'accompagnement** ; l'action collective est à organiser à plusieurs niveaux, l'aménagement des territoires résilients est à organiser dès maintenant

La vision n'évoque pas les **moyens à mettre en œuvre** pour atteindre des objectifs aussi ambitieux ; par exemple les moyens à déployer notamment pour la connaissance, et l'innovation : comment agir de façon appropriée lorsqu'on n'a pas la connaissance (connaissance du milieu, effets de l'action...).

Il faut **intégrer l'humain et le dialogue dans la vision** : il faut intégrer dans la vision le fait que « la population locale, est consciente des enjeux, maîtrise les bonnes pratiques et est actrice de la préservation de l'environnement ». Ceci implique la nécessité d'informer, d'impliquer et de mobiliser les citoyens, de dialoguer avec les acteurs économiques pour prévenir et résoudre avec eux les conflits d'usage. Il faut organiser le dialogue localisé, mettre en place des maisons de la mer sur le littoral, démultiplier les lieux d'échanges, de discussions et de compréhension des enjeux.

Il y a nécessité également pour atteindre cette vision de développer la coopération y compris au plan méditerranéen.

La vision d'une économie bleue durable et productive est partagée sous réserve qu'elle soit également respectueuse des hommes et des femmes et des droits sociaux fondamentaux.

**Le lien terre mer devrait être plus développé** dans la vision via « un littoral connecté à son arrière-pays » ; il est important de faire ressentir les atouts du littoral loin dans l'arrière-pays et réciproquement : par exemple relocalisation de certaines activités en lien avec la mer (économie circulaire), l'attractivité des terroirs, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, des offres de séjour en retrait pour diversifier l'offre touristique...

**Enfin le milieu marin reste encore très méconnu et il semble important de développer sa connaissance** pour être en capacité d'agir et de réagir de façon appropriée face aux enjeux.

**Equipe d'animation** : DIRM : Olivier Delteil, CMVRH : Antoine Subra et Marina Louvet, MTES/DML : Anne-France Didier et Nadou Cadic et IFREMER : Yves Henocque